

Au Greff<sup>e</sup>  
Laurin. 14<sup>e</sup>  
nov. 1662

A. Paris 14. November. 1662

Copie

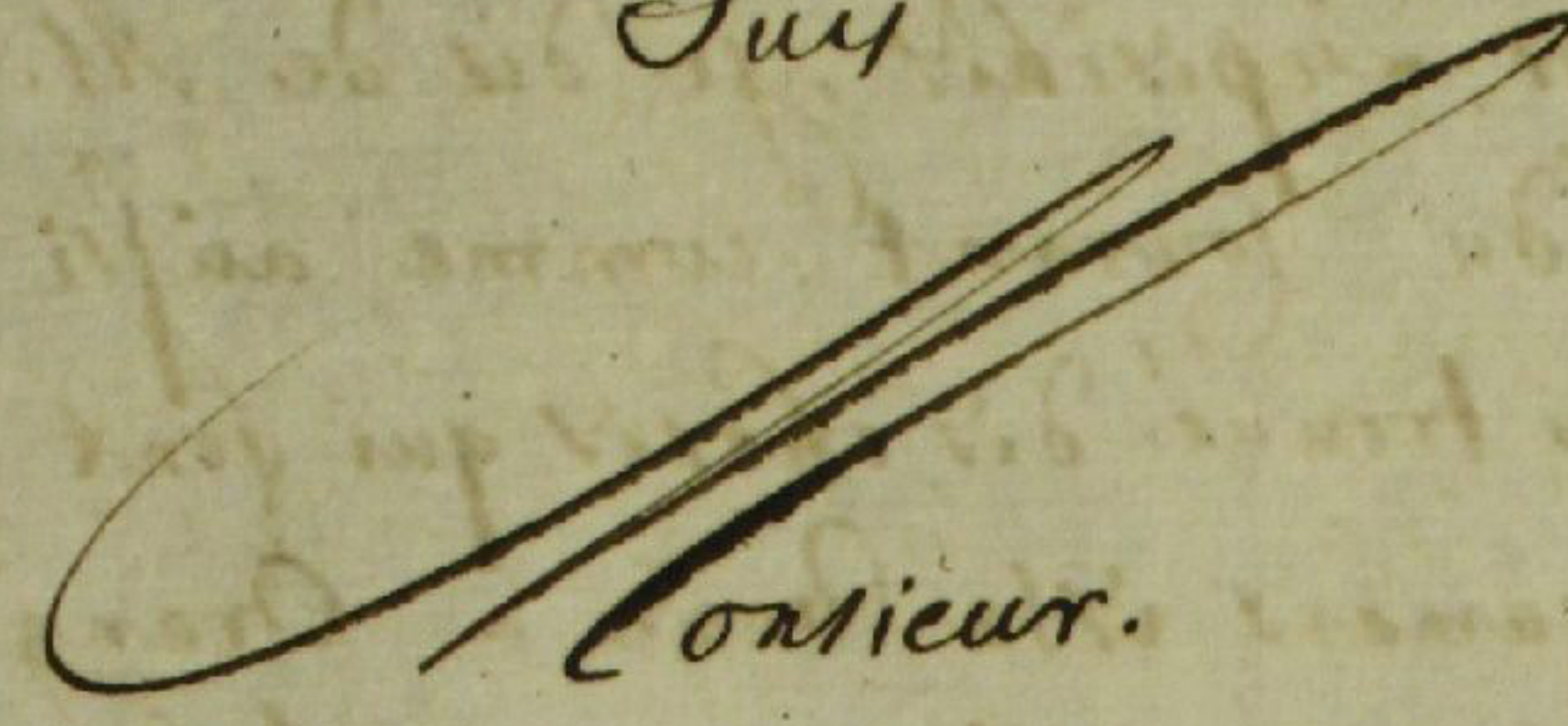
N. 98.

Monsieur

Je n'ay point de r<sup>e</sup>sponse à faire à vos Dep<sup>u</sup>chez, je dis de M. de  
Lubier<sup>e</sup> et vous du premier 3.<sup>e</sup> et 5.<sup>e</sup> du Courant, comme aussy à celle  
de M. Chambrun du 4.<sup>e</sup> sinon que j'y ay troué<sup>e</sup> d'v<sup>o</sup> choses qui font fremir,  
et d'v<sup>o</sup> qu'elles, peut estre, la pareille n'a jamais esté veüe a Orange, et  
après tout, qui se rapportent fort mal aux prot<sup>o</sup>lations que M. de  
Beaurigard m'a fait faire icy, <sup>tant</sup> par écrit que de bouche, il y a peu de  
jours par un sien ami, résident en ceste ville, honn<sup>o</sup>t homme, pour autant  
que je le connois, et qui n'a jamais voulu croire que je f<sup>u</sup>sse bien informé,  
quand je luy ay parlé du dessein qu'avoit M. de Beaurigard d'aller  
exhiber ses Comptes à un Officier étranger. Je ne scay ce qu'il dira,  
quand il verra l'effect qui s'en est ensuiui. Tant y a voyci par Copie  
un Extrait de d<sup>h</sup>s Prot<sup>o</sup>lations: vous en jugerez. Il me n<sup>o</sup>tte après  
de choses à dire sur tout ce procedé: Mais je me réserve jusqu'à son  
Temps: au moins jusqu'<sup>à</sup> que j'en ayé d'autres Ordres de la Table, où vous  
pouvez penser comme tout sera prins, cependant je ne manque pas de  
représenter icy les choses avec toutes leurs couleurs, tant pour le passé, que  
pour l'auenir, dont, s'il plait à Dieu, on nous menace, comme si on n'en  
avot fait asser, On n'a que faire de m'y exhorter, je scay bien ce  
que requiert le service de Mon Maistre, et n'ay pas accoustumé d'y  
manquer, Suffl<sup>o</sup>z bien ceste fable que voy qu'on forge par delà,  
de ce qui se traicteroit à la Haye de l'Eschange d'Orange, de mon  
rappel, de la renunciation de S. A. Madame à la Table, et choses  
semblables: quelque jour on en trouera les autrés: Apres tout  
voyci encor l'Acte de S. A. même pour les nouveaux fermiers, qui  
au moins, sera bien intelligible ainsi, Tout le monde qui voudra estre  
sage s'y soubsmettra, et en aura gré et loüeur, comme vous avez toy  
qui avez tenu la main à la justice notoire, et les droicts de vostre  
Prince en ceste dernière action, Il me tardera de veoir ce que vous  
aurez fait avec M. de Bezons, qui est réputé si honn<sup>o</sup>t homme, qu'assu-  
rement quand vous l'aurez detabuzé de beaucoup de choses, il souhaittera  
de n'avoir pas fait ce qu'on vient de luy faire faire par surprise



et inaudita<sup>n</sup> parole, chose qui auroit eu fort mauvaise grace  
en un homme de sa profession, quand nous l'ussions reconnu  
p<sup>r</sup> juge, dont vous scauez comme nous sommes éloignés, Je  
Suis

  
Monsieur.

Il sera bon de faire presser S. A. sur  
cette affaire à Mr de ~~W~~ Colombe ou autres  
siens amicaux, car S. A. Madame a déjà  
expédié diverses ordonnances sur ce mariage,  
qui doivent estre payées sans ordonnance.  
Vous voyez que la piece seule est mal menée: il y a que  
vous la faites en peu de semaines que l'ord. de S. A.  
a été volée & dérobée, & par hazard ce papier redoublé  
qui nous concernoit est si bien retrouvé au d'bris.